



Note d'

Numéro 65
Juin 2014

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation

Youssef Hrizi, Rami Mouad, Franck Petrucci et François Rastoldo

Après l'école obligatoire, les parcours de formation des jeunes sont fortement différenciés, d'une part selon leurs aptitudes, souhaits ou choix, d'autre part en raison de la structure en filières des formations de niveau secondaire II. Ces parcours sont également complexes car si les aptitudes et les orientations des jeunes correspondent en partie à l'éventail de l'offre de formation, cette correspondance n'est, de loin, pas parfaite. En effet, la réversibilité des choix d'orientation, les difficultés scolaires (récurrentes ou ponctuelles, généralisées ou sectorielles) ainsi que la confrontation entre le choix d'orientation et l'expérience de la formation conduisent souvent, voire dans la majorité des cas pour certaines filières, à des réorientations, des redoublements, des interruptions temporaires ou plus définitives de la formation.

La période qui suit le cycle d'orientation initie le processus de transition qui, selon l'OCDE, commence au moment où 75% des jeunes sont en formation pour se terminer au moment où la moitié des jeunes ne sont plus en formation (Galley et Meyer, 1999). Pour notre cas, ce processus débute à la fin de l'obligation scolaire, premier moment de la séparation de la formation en filières. Bien que la composition des parcours de formation se fasse plutôt sur un continuum, on retient généralement deux moments importants dans la structuration de ces parcours : l'articulation entre l'école obligatoire et les formations de niveau secondaire II (première transition) et l'articulation entre le niveau secondaire II et le passage à la vie active ou vers des études supérieures (deuxième transition).

Au sein de l'espace de transition, le processus d'élaboration des parcours de formation résulte de la rencontre, la composition, la structuration, voire la confrontation, entre les logiques institutionnelles (l'organisation des formations de niveau secondaire II) et la logique des jeunes (et de leur famille). Les logiques institutionnelles ont pour but la formation et la certification différenciées des jeunes selon leurs résultats, alors que les jeunes cherchent d'abord à se construire un parcours de formation, conforme à leurs intérêts, leurs ambitions et leurs compétences, afin de maximiser leurs chances d'insertion sociale, culturelle et économique. C'est un espace en partie "sous-

déterminé" où la stratégie peut se développer (Dubet, 1994), chacun usant au mieux de la latitude dont il dispose (Bain et Rastoldo, 2001).

Dire que la formation est une composition entre structures collectives et stratégies individuelles n'est cependant pas suffisant. Il faut ajouter que cela se déroule dans une société structurée, hiérarchisée qui produit un certain niveau d'inégalités. Ces inégalités sont présentes dans la plupart des aspects du fonctionnement du système de formation. Elles se manifestent notamment par des pratiques individuelles ou institutionnelles qui tendent à reproduire ou renforcer les inégalités de départ (Bourdieu et Passeron, 1970), ou par une pesée d'intérêts portant sur les coûts/bénéfices de l'investissement dans telle ou telle formation (Boudon, 2000). Les parcours de formation sont constitués d'étapes, de segments, qui donnent lieu, à de multiples moments (au passage de chaque degré notamment), à une réflexion sur les bifurcations à prendre ou pas, en fonction de la situation passée, de l'insertion sociale et de la vision d'avenir des jeunes (Bertholot, 1993). Ainsi constate-t-on, notamment, dans ces espaces de transition la persistance des inégalités de réussite selon le milieu social d'origine (inégalité des chances) et les inégalités d'orientation et de transition à la vie active selon le genre.

A Genève, plusieurs parcours types permettent de rendre schématiquement compte de la transition à l'issue de la scolarité obligatoire (Figure 1).



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



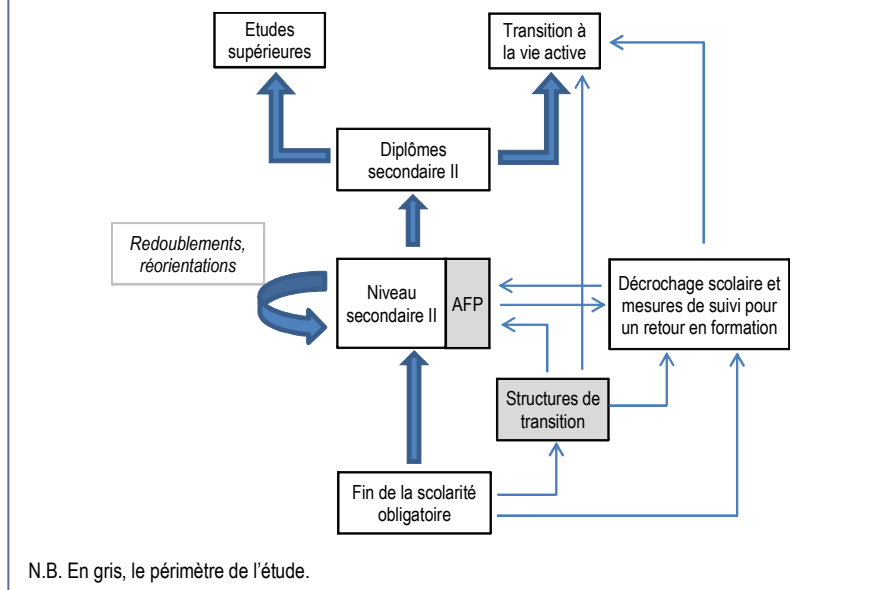
Service
de la recherche
en éducation

D'abord la voie classique, représentée par une *transition directe dans une filière certifiante scolaire ou professionnelle*. Cela concerne environ 80% des jeunes dans le canton (taux comparable au reste de la Suisse, cf. Egger, Dreher et Partner AG, 2007). Cependant, cela ne signifie pas que tous connaissent un parcours linéaire jusqu'au diplôme. En effet, les réorientations, redoublements, interruptions temporaires de la formation sont fréquents. En réalité seul un élève sur deux connaît un parcours linéaire entre le dernier degré du cycle d'orientation (CO) et les deux premiers degrés du secondaire II (Rastoldo, Evrard et Kaiser, 2006).

Ensuite, nombreux sont les jeunes qui doivent *passer par une structure de transition* entre le CO et une filière du secondaire II, car ils sont en quelque sorte "coincés" entre des écoles inaccessibles en raison de leurs notes insuffisantes et des apprentissages en alternance où ils ont souvent de la peine à se faire engager. Au total, environ 15% des jeunes se dirigent vers une filière de transition scolaire ou professionnelle.

Enfin, parfois dès la fin du CO ou le plus souvent en début de formation secondaire II, certains jeunes *interrompent prématurément leur formation*. Cette interruption peut être temporaire ou plus définitive, mais au total environ 10% des jeunes ne parviendront pas à Genève à mener une formation jusqu'à son terme (Jaunin et Le Roy-Zen Ruffinen, 2013). Pour ces derniers, l'organisation et la coordination de diverses *structures de soutien et de suivi visant un retour vers la formation* se déploient actuellement dans le canton, à la fois pour se conformer à l'extension de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (article 194 de la nouvelle constitution genevoise) et pour répondre à l'objectif

Figure 1. Parcours de formation après le cycle d'orientation



de la CDIP, relayé par le DIP du canton de Genève, de "faire en sorte que 95% des jeunes possèdent un diplôme de niveau secondaire II" (CDIP, 2011).

Divers travaux du SRED ont, ces dernières années, cherché à documenter les transitions des jeunes sortants de l'école obligatoire à Genève. On relèvera ici les analyses traitant : de la transition après le CO (Rastoldo et Evrard, 2004 ; Rastoldo et al., 2006) ; des déterminants de l'orientation des jeunes de 15 ans (Kaiser et Rastoldo, 2007) ; des parcours en formation professionnelle (Rastoldo, Evrard et Amos, 2007 ; Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo, 2007), ou à l'École de culture générale (ECG) (Petrucci et Rastoldo, 2013) ; des interruptions prématurées de la formation (Rastoldo, Amos et Davaud, 2009 ; Petrucci et Rastoldo, 2014) ; des dispositifs de soutien aux jeunes en rupture de formation (Rastoldo, Davaud,

Evrard et Silver, 2012) ; ainsi que des orientations après le diplôme de niveau secondaire II (Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010 ; Davaud et Rastoldo, 2012 ; Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad et Rastoldo, 2014).

Le présent document vient compléter l'observatoire des transitions qui compose cette série d'études en se focalisant plus particulièrement sur les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires qui n'arrivent pas, à la fin de l'école obligatoire, à rejoindre directement une filière de formation menant à une certification d'un niveau au moins équivalent à un certificat fédéral de capacité (CFC) ou un certificat de l'ECG (en gris dans la Figure 1). Il s'agit des jeunes qui fréquentent les différentes structures de transition tant scolaires (préparatoires de l'ECG et de l'École de commerce [EC])¹ que professionnelles (centre de la transition professionnelle [CTP]) au début du secondaire II. Afin de dresser un panorama plus complet des entrées "difficiles" au secondaire II, nous avons adjoint à cette population celle des jeunes qui préparent une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). En effet, cette formation de moindre exigence s'inscrit elle aussi dans une logique de transition en qualifiant en deux ans des jeunes avec un diplôme, qui peut être ensuite utilisé pour accéder à une formation de niveau CFC.

Cette étude a été initiée à la demande des directions du CTP et du service de l'accueil du postobligatoire (ACPO, structure destinée à l'accueil des adolescents migrants ne maîtrisant pas le français), qui recherchaient des informations sur les destinées de leurs élèves². La situation des élèves migrants n'a pas été retenue ici car elle fait l'objet d'une étude

Encadré 1. Deux mots de méthode

Les données concernant les caractéristiques des jeunes et leurs parcours de formation sont issues de la base de données scolaires du DIP (nBDS – situation au 31.12 de chaque année). D'une manière générale, les constats se fondent sur au moins deux volées d'élèves, afin de pouvoir compter sur des effectifs suffisants d'une part et, d'autre part, de ne pas généraliser un événement atypique. Ensuite, les résultats ont été comparés avec des études antérieures, lorsque cela était possible. Le choix des volées a été fait de manière à obtenir des résultats récents, mais aussi à disposer d'un certain recul, pour suivre l'évolution des parcours de formation. Ce choix a également été conditionné par l'ancienneté ou la nouveauté des filières concernées. Ont donc été considérées :

- pour le CTP, la volée de l'année scolaire 2005-2006 et la volée de l'année scolaire 2012-2013. Les données relatives à la première volée ont été retravaillées de telle sorte que les filières CTP et ACPO soient reconstituées sur le modèle de l'organisation en vigueur en 2012-2013 ;
- pour les classes préparatoires (EC et ECG), les 4 volées des années 2009-2010 à 2012-2013 (auparavant les préparatoires n'existaient pas sous cette forme) ;
- pour les AFP, les volées d'apprentis du 1^{er} degré des années 2008-2009 et 2009-2010 (auparavant les volées étaient d'un effectif trop petit et les formations à faible qualification étaient le plus souvent des formations élémentaires).

Dans les tableaux qui suivent, pour faciliter la lisibilité, les effectifs se rapportent, selon les cas, parfois à une ou à plusieurs volées, mais les analyses ont toujours été effectuées sur l'ensemble des volées disponibles.

Figure 2. **Caractéristiques sociodémographiques des jeunes fréquentant les structures de transition et l'AFP**

	CTP		Classes de transition préparatoires		AFP	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Population totale	375	100%	336	100%	186	100%
Catégorie socio-professionnelle						
CSP supérieure	13	3%	18	5%	6	3%
CSP moyenne	109	29%	120	36%	48	26%
CSP inférieure	253	67%	198	59%	132	71%
Première langue parlée						
Français	149	40%	144	43%	64	34%
Autres langues	226	60%	192	57%	122	66%
Nationalité						
Suisse	135	36%	156	46%	78	42%
Etrangère	240	64%	180	54%	108	58%
Genre						
Fille	148	39%	170	51%	87	47%
Garçon	227	61%	166	49%	99	53%
Age moyen en 1re année	16,46 ans		15,74 ans		19,26 ans	

Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

sociée à une insertion sociale et culturelle moindre (migrations de 1^{re} ou de 2^e génération), sont les deux composantes principales qui alimentent la dynamique de l'inégalité des chances de formation selon le milieu d'origine.

La proportion de garçons est particulièrement importante au CTP (61%) et l'âge moyen d'entrée (16.4 ans) est un peu plus élevé que dans les formations certifiantes du secondaire II. Cette entrée plus tardive s'explique principalement par le fait que ces jeunes ont connu des accrocs dans leur parcours scolaire antérieur (redoublement ou séjour de deux ans dans une structure de transition notamment).

L'âge d'entrée en classe préparatoire est d'environ 15.7 ans. Les jeunes qui s'engagent dans cette formation le font presque toujours directement à la sortie du CO.

L'âge moyen d'entrée en AFP est le plus élevé (19.3 ans). En effet, à la sortie du CO très peu de jeunes rejoignent cette formation qui constitue rarement un premier choix d'orientation. L'orientation en AFP est donc non seulement le fait de jeunes ayant connu des difficultés qui ont pu engendrer des retards dans la scolarité, mais également une orientation qui se décide généralement après être passé par d'autres segments de formation de niveau secondaire II, par exemple un essai dans une filière de niveau CFC ou un passage par une structure de transition.

Caractéristiques scolaires

C'est souvent en raison d'un niveau scolaire insuffisant à la sortie du CO que les jeunes sont orientés vers une structure de transition ou, dans une moindre mesure, vers une AFP. Pour mieux appréhender la trajectoire scolaire qui les a menés jusqu'à ces structures, nous avons construit plusieurs marqueurs illustrant ces difficultés (Figure 3).

séparée (avec les situations des élèves migrants relevant des autres niveaux d'enseignement – primaire et CO) et un premier rapport a déjà été publié (Rastoldo, Wassmer, Evrard et Kaiser, 2013).

La transition entre le CO et le secondaire II est depuis longtemps assez intégratrice. En effet, peu de jeunes quittent le système de formation lors de la première transition (moins de 5% en moyenne, y compris les mobilités hors du canton, dont plus de la moitié entre en formation l'année suivante). Cependant cette intégration se fait au prix d'un nombre de plus en plus important de jeunes qui doivent fréquenter une structure de transition avant d'intégrer une filière certifiante du secondaire II (environ 13 à 15% des orientations après le CO ces trois dernières années ; ce taux est en augmentation puisqu'il n'était que de 7% en 1999). Ce phénomène n'est pas propre à Genève, puisque l'enquête nationale sur la transition école-emploi (TREE) a montré qu'environ un jeune sur cinq connaît un parcours de ce type en Suisse (Amos et al., 2003).

La présente note s'articule donc autour de plusieurs questions : qui sont les jeunes scolarisés en structures de transition ou en AFP ? D'où viennent-ils ? Que deviennent-ils ? Quelle(s) certification(s) obtiennent-ils ? Nous tenterons d'apporter un éclairage, d'une part sur le profil scolaire et social de ces jeunes à leur arrivée dans les structures de transition et en AFP, et d'autre part sur les trajectoires scolaires qu'ils suivent lorsqu'ils en sortent. Ces analyses se fondent sur l'exploitation de la base de données sco-

laires du DIP (nBDS) qui recense les diverses situations de formation et les diplômes des jeunes, ce qui permet une modélisation des parcours de formation et l'analyse des progressions linéaires ou non, effectuées par certains jeunes dans le système de formation (Bachmann Hunziker et al., 2014).

1. Qui sont les jeunes scolarisés dans les structures de transition et en AFP ?

Caractéristiques sociodémographiques

De manière générale, les jeunes qui fréquentent les structures de transition sont majoritairement issus de milieux modestes (Figure 2). Les élèves allophones et de nationalité étrangère sont aussi nettement surreprésentés. Une origine sociale modeste, fréquemment as-

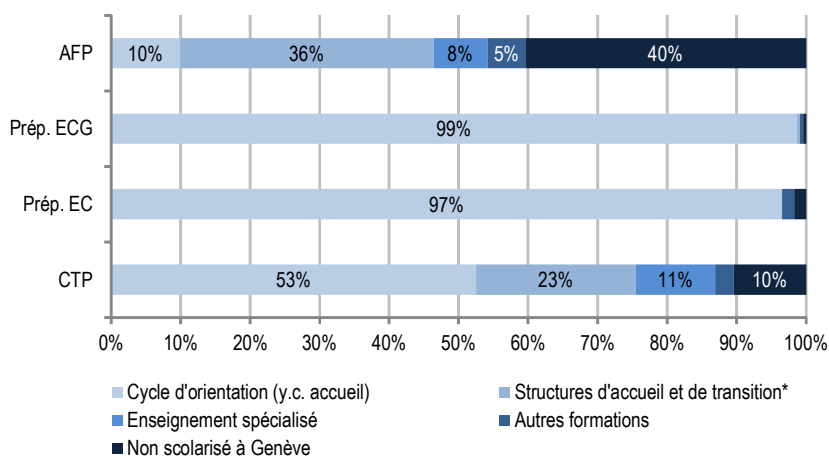
Figure 3. **Caractéristiques scolaires des jeunes fréquentant les structures de transition et l'AFP**

	CTP		Classes de transition préparatoires		AFP	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Population totale	375	100%	336	100%	186	100%
Jeunes issus des classes d'accueil	72	19%	22	7%	40	22%
Jeunes passés par le spécialisé / classes atelier	153	41%	10	3%	70	38%
Jeunes ayant redoublé à l'école obligatoire	193	51%	126	38%	85	46%
Jeunes passés par les structures de transition prof. secondaire II	89	24%	1	0%	102	55%

N.B. Des élèves peuvent cumuler plusieurs types de difficultés. Les pourcentages ne sont donc pas additifs.

Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

Figure 4. **Situation des élèves une année avant l'entrée en structure de transition**



* CTP, ACPO, transition scolaire.

Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

Les jeunes du CTP ont été confrontés à plusieurs types de difficultés durant leur parcours antérieur. La moitié d'entre eux ont connu un redoublement à l'école obligatoire et plus de 4 jeunes sur 10 sont passés par l'enseignement spécialisé ou par une classe atelier. Un quart des jeunes ont déjà fréquenté une structure de transition (plusieurs années au CTP). De surcroît, un cinquième des effectifs est directement issu d'une migration récente (orientation directe après une classe d'accueil), signifiant un passé scolaire probablement en fort décalage avec les attentes genevoises.

On retrouve approximativement le même profil pour les jeunes scolarisés en AFP mis à part que la proportion de jeunes ayant fréquenté une structure de transition professionnelle est plus importante (55%). Comme nous le verrons plus loin, l'AFP constitue souvent une solution de formation privilégiée pour les jeunes issus du CTP.

Enfin, les jeunes scolarisés dans les classes de transition préparatoire (EC et ECG) se distinguent de leurs camarades du CTP et de l'AFP dans la mesure où ils ont connu un peu moins de difficultés dans leur parcours scolaire antérieur. Notons tout de même qu'environ 40% d'entre eux ont connu un redoublement durant la scolarité obligatoire.

2. D'où viennent-ils ?

L'analyse de la situation de ces jeunes avant l'entrée dans une structure de transition permet de mettre en exergue d'une part, le type de formation fréquentée et d'autre part, le rôle et le positionnement de ces différentes structures de transition dans le paysage de l'enseignement secondaire II (Figure 4).

Centre de la transition professionnelle (CTP)

La quasi-totalité des jeunes qui fréquentent le CTP sont scolarisés à Genève une année avant leur entrée dans cette structure (90%). Ils sont pour la plupart directement issus du CO (53%) – principalement des filières les moins exigeantes (regroupement B ou classe atelier) – ou dans une moindre mesure de la formation préprofessionnelle (EFP) (11%). Il est également intéressant de souligner que la durée de formation, initialement prévue sur un an, s'allonge à deux ans pour près d'un quart des élèves. Ce constat est en réalité le reflet d'un changement d'orientation à l'intérieur du CTP (passage du mode "plein temps" au mode "dual"). Il peut traduire le temps nécessaire pour que ces jeunes construisent un projet professionnel clair, ce qui peut prendre plus

d'une année. En définitive, le CTP a une double finalité. Il s'inscrit tout d'abord comme un "ultime rempart" face à la déscolarisation de jeunes qui n'ont pas d'autres perspectives de formation à la fin de la scolarité obligatoire (résultats scolaires insuffisants pour accéder à une formation certifiante et insertion professionnelle difficile sans qualification). D'un autre côté, il permet aussi à des jeunes en rupture scolaire de "raccrocher" au système de formation (10%).

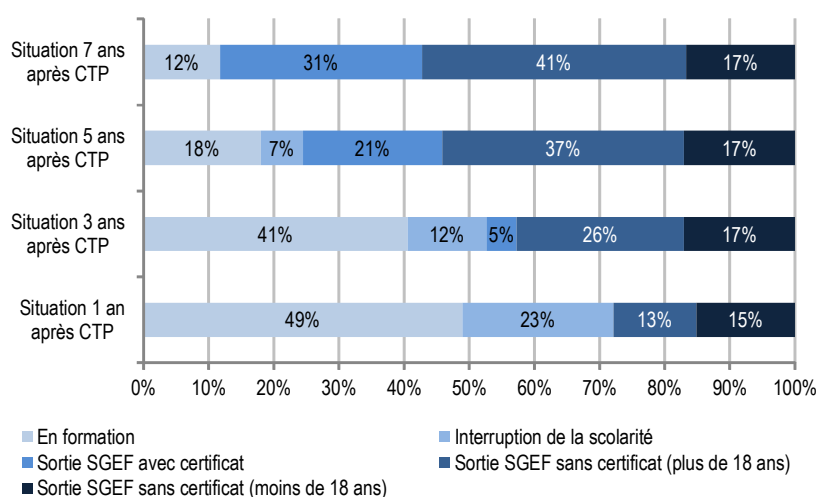
Classes préparatoires (EC et ECG)

Les jeunes scolarisés dans les classes préparatoires se démarquent des autres élèves dans la mesure où l'accès à ces classes se fait directement à l'issue du CO (respectivement 97% et 99% pour les classes préparatoires de l'ECG et de l'EC). Bien souvent il s'agit d'élèves en provenance du regroupement B (environ 75%) et de leurs équivalents des classes à niveaux et options (environ 15%). Notons également que très peu de ces élèves ont connu une situation de décrochage scolaire ou un passage infructueux d'essai dans une formation certifiante de niveau secondaire II avant l'entrée en classe préparatoire. En somme, ces classes semblent bien remplir le rôle de "passerelle" pour ceux qui n'ont pas les compétences scolaires suffisantes à la sortie de l'école obligatoire pour s'orienter vers la formation certifiante désirée à la fin de l'école obligatoire.

Classes préparant à l'attestation de formation professionnelle (AFP)

La situation des jeunes une année avant d'entrer pour la première fois en AFP reflète la place particulière qu'occupe cette formation au sein des filières secondaire II. En effet, l'AFP, comme nous

Figure 5. **Devenir des jeunes après un passage par le CTP**



Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

l'avons déjà vu en examinant l'âge d'entrée, ne constitue que très rarement un premier choix d'orientation à l'issue de l'école obligatoire. Très peu de jeunes intègrent directement ces formations au sortir du CO (10%) et un peu plus d'un tiers le font après un passage par une structure d'accueil et de transition (principalement après le CTP). Une des particularités des jeunes qui entrent en AFP réside également dans la forte proportion d'élèves qui étaient en rupture de formation une année avant (40%). Ces arrêts dans le processus de formation s'observent d'ailleurs à plusieurs moments de la scolarité de ces apprentis (28% étaient non scolarisés trois années avant d'entrer en AFP), ce qui traduit leur difficulté à se maintenir dans une formation. Bien souvent avant d'entrer en AFP, ils ont déjà connu des parcours complexes empreints de réorientations, d'essais et d'abandons de formations.

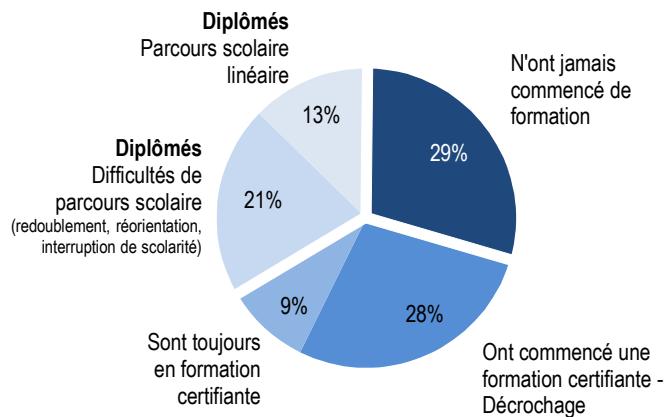
3. Que deviennent-ils et quelles certifications obtiennent-ils ?

Nous avons étudié ici le parcours scolaire des jeunes à la sortie du CTP, des classes préparatoires et, dans la mesure où elle s'adresse à un public similaire, de l'AFP.

Après le CTP

La moitié des jeunes trouve une solution de formation directement à la sortie du CTP. Ils s'orientent principalement vers des formations certifiantes de type professionnel (CFC dual, AFP). L'autre moitié est constituée de jeunes qui ne sont plus scolarisés un an après leur sortie. On distingue alors deux groupes : ceux qui connaissent une interruption momentanée de formation (23%) et ceux qui quittent définitivement le système genevois d'enseignement et de formation (SGEF) sans certification (28% dont 15%

Figure 6. Typologie des parcours des jeunes, 7 ans après leur sortie du CTP



Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

ont moins de 18 ans) (Figure 5).

Sept années après leur passage au CTP, 12% des jeunes suivent encore une formation et environ 1/3 ont obtenu une certification. Relevons que plus de la moitié des apprentis ont quitté le système de formation genevois sans certification (58%).

Les parcours des jeunes du CTP peuvent être résumés sous la forme d'une typologie présentée dans la Figure 6. On distingue schématiquement trois types de parcours. Environ 3 jeunes sur 10 n'ont jamais intégré une formation certifiante (ou n'ont pas réussi à s'y maintenir au moins un trimestre). Un tiers obtient une certification, majoritairement après un parcours de formation encore émaillé de difficultés (réorientations, redoublements, interruptions). Ces certifications sont à part égale des CFC et des AFP. Enfin, le dernier tiers est composé des jeunes qui, 7 ans après, n'ont toujours aucun diplôme, la plupart du temps en raison d'une interruption prématurée de leur formation. Néanmoins certains sont encore en formation 7 ans après (9%).

Ces résultats sont relativement stables dans le temps puisque déjà en 1995, le taux de certification à l'issue d'une classe de transition professionnelle était déjà d'environ 30% (Amos et al., 2010).

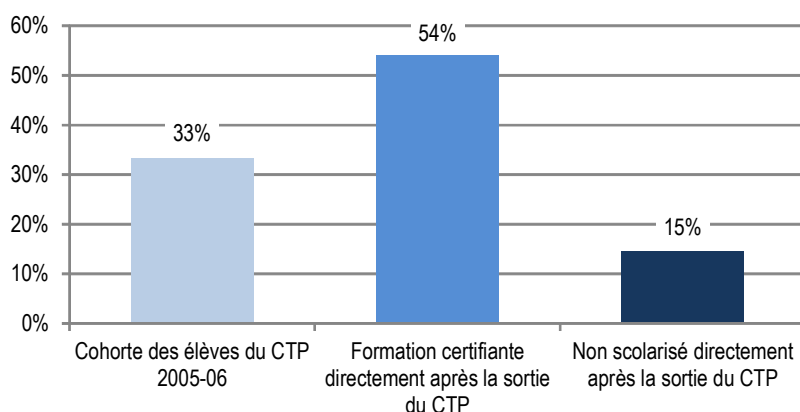
Afin de savoir dans quelle mesure le parcours de formation des jeunes à la sortie du CTP influence la probabilité d'obtenir un titre, nous avons mis en relation leur parcours de formation et leur taux de certification (Figure 7). Cette analyse fait ressortir l'importance de l'orientation vers une formation certifiante directement à l'issue du CTP. En effet, ceux qui trouvent, directement après le CTP, une solution de formation et qui s'y maintiennent au moins un trimestre, ont plus d'une chance sur deux d'obtenir un titre. A l'inverse, ceux qui n'ont pas de solution de formation à la sortie du CTP ont beaucoup moins de chances d'acquérir une certification (15%). Des déficits scolaires plus une transition post-CTP difficile exposent les jeunes à un fort risque de décrochage.

Après une classe préparatoire

L'orientation qui suit une classe préparatoire est le plus souvent une formation en école (Figure 8). A leur sortie de la classe préparatoire à l'EC, environ la moitié des élèves sont en formation professionnelle plein temps (principalement à l'EC), 35% ne sont plus scolarisés à Genève et 13% sont scolarisés dans la filière professionnelle duale. Les élèves des classes préparatoires de l'ECG s'orientent d'abord vers la filière de culture générale (53%). On note aussi que 30% d'entre eux ne sont plus scolarisés à Genève et que 16% sont scolarisés dans la filière professionnelle (majoritairement dans la formation professionnelle duale).

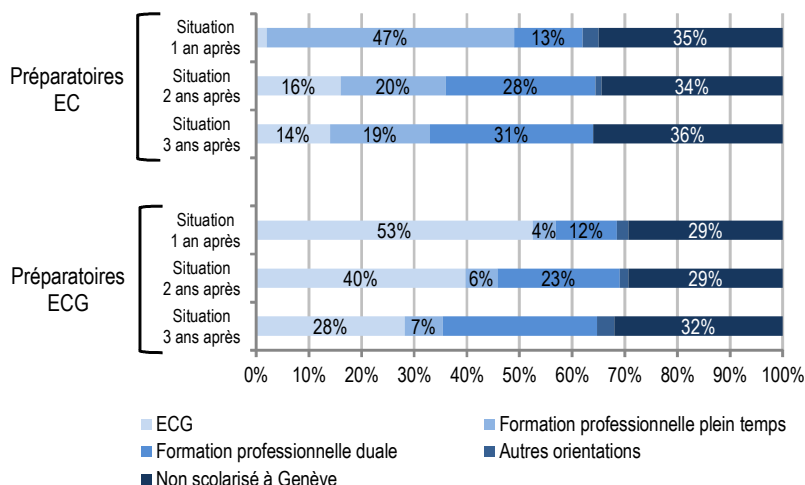
Néanmoins, trois ans plus tard, la situation est assez différente. A ce moment, les réorientations visent davantage

Figure 7. Proportion de jeunes diplômés 7 ans après leur sortie du CTP, selon leur situation directement après le CTP



Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

Figure 8. Devenir des jeunes après un passage par une classe préparatoire (EC ou ECG)



Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

des formations professionnelles en alternance. Pour les jeunes issus de la préparatoire de commerce, la proportion d'élèves scolarisés dans la formation professionnelle plein temps diminue fortement au cours du temps au profit de la filière professionnelle duale et de l'ECG. Chez les jeunes provenant de la préparatoire ECG, la part des élèves scolarisés à l'ECG diminue également au profit de la filière professionnelle duale.

Ce phénomène illustre les parcours complexes de ces jeunes. Le passage par une structure de transition n'est souvent pas le seul aléa de leur cursus de formation. Nombreux sont ceux qui vont encore procéder à des ajustements divers (dont des réorientations). On peut également formuler l'hypothèse que ces réorientations visent prioritairement une insertion rapide sur le marché du travail. En effet, l'analyse de l'influence du parcours scolaire sur la transition des diplômés 2011 a montré qu'après un passage par la formation professionnelle plein temps, les jeunes qui obtiennent un CFC dual ont 1.8 fois plus de chances d'utiliser ce titre pour accéder au marché du travail que leurs homologues qui ont obtenu un CFC dual sans être passés par la formation plein temps (Mouad et Rastoldo, à paraître).

Au sortir des classes préparatoires EC ou ECG, environ un tiers des jeunes n'ont pas de solution de formation connue. Parmi ces jeunes, certains ont quitté définitivement le système de formation genevois alors que d'autres connaissent un arrêt momentané de formation. Ainsi, même si la proportion d'élèves non scolarisés reste stable dans le temps, les jeunes qui la composent sont en partie différents.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour les jeunes du CTP, l'accès à une formation directement après le CTP est déterminant. Ce constat est moins vrai lorsque l'on analyse le devenir des jeunes issus de classes préparatoires. En effet, l'analyse des flux d'élèves (non représentée dans le graphique) montre que le taux de retour en formation des élèves passés par une classe préparatoire après une année d'interruption (36%) est plus élevé que celui des jeunes du CTP (20%).

Après une AFP

Sur une cohorte d'élèves scolarisés en 1^{re} année d'AFP, plus de deux tiers obtiennent une certification la plupart du temps en 2 ans (Figure 9). Pour la moitié de ces jeunes certifiés, l'AFP semble correspondre à un diplôme final. Pour l'autre moitié, elle est utilisée comme tremplin pour poursuivre des études de manière directe ou indirecte vers un CFC principalement. Cette tendance semble

se confirmer dans le temps puisque 18 mois après l'obtention de l'AFP, 41% des jeunes sont encore en formation (Mouad, Rastoldo, à paraître).

Environ un tiers des élèves en 1^{re} année d'AFP n'ont pas obtenu de certificat trois ou quatre années plus tard. Près d'un quart de ces jeunes stoppent leur formation à l'issue de la 1^{re} ou 2^e année d'AFP sans solution de formation connue. Quant à l'autre partie des non-diplômés (9%), ils se réorientent vers d'autres types de formations (CFC, formation pour adultes) à l'issue de la 1^{re} année d'AFP.

Plusieurs travaux menés au niveau suisse et romand nous renseignent sur le devenir des jeunes après l'obtention d'une AFP. L'enquête EOS apporte un éclairage sur la situation des titulaires d'AFP, 18 mois après l'obtention de leur certification (Bachmann Hunziker et al., 2014) et celle de l'IFFP 5 ans après (Kammermann, Balzer, Hättich, 2013). Ainsi disposons-nous d'éléments complémentaires pour décrire la situation qui suit l'AFP.

Dix-huit mois après l'obtention d'une AFP, aussi bien dans le canton de Vaud qu'à Genève, la transition à la vie active de ces jeunes semble globalement moins bonne en comparaison de celle des titulaires d'un CFC : ils connaissent par exemple un taux de recherche d'emploi plus élevé, ou des statuts d'emploi précaires plus fréquents (Bachmann Hunziker et al., 2014). Au niveau suisse, cinq ans après le diplôme, dans les domaines de l'hôtellerie et du commerce, des écarts de salaire ont été mis en évidence entre les titulaires d'une AFP seule et ceux qui ont obtenu un CFC après leur AFP. Pour les premiers, le salaire mensuel moyen est de 3'654 francs alors qu'il est de 4'151 francs pour les seconds. Néanmoins, cinq ans après l'AFP, plus de 70% sont satisfaits tant de leur situation professionnelle que de leur parcours (Kammermann et al., 2013).

Figure 9. Parcours scolaires des jeunes scolarisés en 1^{re} année d'AFP

	Effectifs	%
Parcours certifiants	225	68%
2 ans d'AFP et arrêt de formation	107	32%
2 ans d'AFP et poursuite directe de formation en CFC	77	23%
2 ans d'AFP et poursuite indirecte de formation (CFC notamment)	21	6%
3 ou 4 ans d'AFP (redoublement et/ou interruption)	20	6%
Parcours non certifiants	107	32%
1 an d'AFP et arrêt de formation	45	14%
2 ans d'AFP et arrêt de formation	33	10%
1 an d'AFP et passage par une ou plusieurs années de CFC	14	4%
1 an d'AFP et passage par d'autres formations (adultes, stages COOP...)	15	5%
Total élèves en 1^{re} année AFP	332	100%

Source : SRED/Situation nBDS au 31.12

4. Pour résumer

Ce panorama des structures de transition et de l'AFP permet de mieux cerner le rôle et la complémentarité de ces formations (Figure 10).

Les jeunes qui fréquentent les structures de transition ainsi que les AFP présentent des similitudes en termes de caractéristiques sociodémographiques et scolaires. Pour ces trois formations, les jeunes issus d'un milieu social modeste sont surreprésentés par rapport aux autres formations du secondaire II. D'un point de vue scolaire, ils ont plus fréquemment connu des difficultés au cours de la scolarité obligatoire et ces dernières ont tendance à persister dans la suite de leur parcours de formation.

Au-delà de ces similitudes, une sorte de hiérarchisation de ces formations semble se dessiner. Les élèves qui entrent en classes préparatoires sont généralement plus jeunes et sont, pour la plupart d'entre eux, issus directement du CO. Ils se distinguent également d'un point de vue scolaire dans la mesure où ils sont moins touchés par des difficultés scolaires antérieures et le risque de déscolarisation que leurs homologues du CTP.

L'AFP occupe, quant à elle, une place particulière au sein de l'enseignement secondaire II. Elle se situe à l'articulation entre différentes filières du secondaire II plutôt qu'à l'articulation avec le CO. En d'autres termes, les jeunes qui suivent cette formation ont en règle générale une première expérience au secondaire II avant de s'orienter vers une AFP. La certification, en deux ans, délivrée à la fin de cette formation offre la possibilité d'une transition vers la vie active ou d'une poursuite d'étude vers un CFC en alternance. L'AFP fonctionne donc bien comme une certification qui permet de qualifier, même minimalement, des jeunes en grandes difficultés scolaires, qui n'auraient probablement pas pu obtenir un autre diplôme ; mais dans le même temps, elle fonctionne aussi comme une étape de requalification vers un CFC pour ceux qui ont connu des difficultés passagères en fin d'obligation scolaire (Bachmann Hunziker et al., 2014).

Au final, ces trois filières se complètent dans la mesure où elles s'adressent toutes à des jeunes en difficulté de transition au début du secondaire II. Cependant, elles n'intègrent pas tout à fait les mêmes publics, leur niveau de difficulté scolaire est différent et leur parcours à suivre également. Cet ensemble de filières forme donc un "système de remédiation" aux transitions difficiles après le CO, d'autant plus important avec une obligation de formation jusqu'à 18 ans et une ambition de certifier 95% des jeunes.

Figure 10. Comparaison des différents programmes selon les caractéristiques des jeunes

	Centre de la transition professionnelle (CTP)	Classes de transition préparatoire (EC et ECG)	Attestation de formation professionnelle (AFP)
Caractéristiques sociodémographiques	Homogènes	Homogènes	Homogènes
	Elèves principalement issus de milieu social modeste	Elèves principalement issus de milieu social modeste	Elèves principalement issus de milieu social modeste
Caractéristiques scolaires	Grandes difficultés scolaires antérieures	Difficultés moyennes (regroupement B du CO)	Grandes difficultés scolaires antérieures
Destinées scolaires	Déscolarisation précoce importante	Déscolarisation moindre	Déscolarisation moindre
	environ 30% de certifications (AFP et CFC) 7 ans après	environ 2/3 en formation 3 ans après (encore très peu de certifications)	environ les 2/3 sont certifiés
Place dans le système de formation genevois	Articulation secondaire I - secondaire II	Articulation secondaire I - secondaire II	Articulation secondaire II - secondaire II
	Age moyen 16-17 ans	Age moyen 15-16 ans	Age moyen 18-19 ans

Pour conclure, on peut mettre en évidence quelques-uns des enjeux les plus importants qui se posent au système de formation de niveau secondaire II.

▪ **Une probabilité inégale d'être confronté à l'échec scolaire.** Bien que ce soit souvent à la fin de l'école obligatoire que les difficultés deviennent patentes, notamment lorsque que les jeunes n'arrivent pas à trouver de solution de formation les menant au moins à une qualification du niveau d'un CFC, l'analyse des parcours antérieurs montre que ces difficultés se sont généralement accumulées assez tôt, comme en témoigne la part importante de jeunes qui fréquentent une structure de transition ou préparent une AFP et qui ont été scolarisés dans des classes spécialisées ou ont connu un redoublement dans le passé. La difficulté scolaire se surmonte assez fréquemment, mais d'autres fois elle s'accumule tout au long de la formation. De plus, la surreprésentation des jeunes issus de milieux sociaux modestes et bien souvent aussi de la migration (de première ou de deuxième génération) illustre cette inégale probabilité de connaître un parcours de formation certifiant. Sans aucun doute la lutte contre l'échec scolaire progresse et de plus en plus de jeunes terminent une formation, mais ces progrès ne permettent encore pas d'assurer à tous la réussite, et ceux qui n'y parviennent pas sont souvent socialement les mêmes.

▪ **Une demande de qualification en hausse.** L'échec scolaire est une mesure en partie relative, qui correspond d'une

certaine manière à la différence entre les compétences attestées des jeunes et celles attendues notamment sur le marché du travail. Dans ce domaine, les attentes sont plutôt en hausse, car les emplois peu qualifiés se raréfient et les nouveaux emplois requièrent le plus souvent des niveaux de compétences importants. D'autre part, ce sont les jeunes qualifiés qui sont préférentiellement choisis sur le marché de l'emploi. En quelque sorte, la lutte contre l'échec scolaire progresse moins vite que la demande de qualification. On remarque ainsi qu'en Suisse et à Genève, où le taux de chômage est plutôt bas en comparaison internationale, le risque de se trouver sans emploi pour un jeune est multiplié par 4 s'il n'a pas achevé de formation de niveau secondaire II, et ce facteur multiplicatif est plutôt plus important que dans les autres pays comparables (OCDE, 2013). Après l'école obligatoire, l'échec scolaire a un lien direct avec la qualité de l'insertion professionnelle (Rastoldo et al., 2009).

▪ **Gérer des parcours complexes pour intégrer le plus largement tous les jeunes.** Incertitudes quant au projet, absence de solution d'orientation, niveau scolaire insuffisant, tentatives de formation infructueuses, parfois combinés avec d'autres difficultés plus personnelles, conduisent bon nombre de jeunes à passer par des solutions transitoires, changer d'orientation, recommencer une ou plusieurs fois un segment de formation, avec même dans certains cas des interruptions plus ou moins longues. Ces par-

cours complexes prennent une place importante dans le système de formation conçu essentiellement pour des parcours linéaires (école obligatoire, puis une formation secondaire II couronnée par une certification). Ces jeunes sont au cœur de la tension entre deux tendances du système éducatif : d'une part, favoriser la fluidité des parcours afin d'amener rapidement et dans de bonnes conditions la jeunesse vers des études supérieures ou vers une transition à la vie active et, d'autre part, intégrer l'ensemble de cette jeunesse quelle que soit sa situation de départ, sans laisser quiconque au bord du chemin. Les structures de transition ainsi que les certifications de faible qualification (toutes deux tremplins possibles pour des qualifications plus exigeantes) occupent alors une place importante. Elles se positionnent entre les dispositifs de lutte contre l'échec scolaire présents dans toutes les filières de formation (appuis, rattrapages, etc.) et les mesures de soutien et de suivi "hors formation" qui visent à réinscrire les jeunes décrocheurs dans un cursus de qualification (structures qui prennent également une importance grandissante). ■

Notes

¹ Les classes préparatoires présentes dans les différents centres de formation professionnelle (autres que le commerce) sont aussi des structures de transition, mais elles ont été exclues de l'analyse en raison de leur mise en place trop récente (2010), de la faiblesse des effectifs concernés (28 élèves au 15.12.2012) et de leur avenir incertain (dans les CFP construction et technique, ces classes n'ont existé qu'en 2010-2011).

² En novembre 2013 et en janvier 2014, deux présentations orales, destinées aux directions et enseignants du CTP et de l'ACPO, ont exposé les résultats de cette étude.

Références

- Amos, J., Böni, E., Donati, M., Hupka, S., Meyer, T. et Stalder, B. (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires*. Neuchâtel : OFS.
- Amos, J., Evrard, A., Hrizi, Y., Rastoldo, F. et Silver, R. (2010). *Les indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009. La dynamique de la formation professionnelle*. Genève : SRED.
- Bachmann Hunziker, K. Leuenberger Zanetta, S. Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
- Bain, D. et Rastoldo, F. (2001). *Les transitions au Cycle d'orientation genevois (secondaire I). Le jeu du système et des acteurs*. Texte d'une intervention au Congrès de la SSRE 2001 sur les transitions.
- Bertholot, J.-M. (1993). *Ecole, orientation et société*. Paris : PUF.
- Boudon, R. (2000). Les causes de l'inégalité des chances scolaires. In R. Boudon, C.-H. Cuin, & A. Massot (Eds). *L'axiologie de l'inégalité des chances* (pp.151-170). Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de Minuit.
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique.
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.
- Davaud, C. et Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : SRED.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Egger, Dreher et Partner AG (2007). *Etude approfondie sur les offres de formation transitoires entre scolarité obligatoire et formation professionnelle*. Berne : Egger, Dreher & Partner AG.
- Galley, F. et Meyer, T. (1999). *Transitions de la formation initiale à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Berne : CDIP, OFS et OFFT.
- Jaunin, A. et Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2013). *Taux de certification secondaire II. Rapport de synthèse*. Genève : SRED.
- Kaiser, C. et Rastoldo, F. (2007). *Les conditions d'orientation des élèves en fin d'école obligatoire : de la préférence des uns à l'adaptation aux circonstances des autres*. Genève : SRED.
- Kammermann, M., Balzer L. et Hättich, A. (2013). Des professionnels satisfaits de leur AFP. *Panorama, Edition 06*. Récupéré du site de la revue : http://www.panorama.ch/dyn/1026.aspx?id_article=368
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (à paraître 2015). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2011*. Genève : SRED.
- OCDE (2013). *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Jeunes abandonnant prématurément leur formation au secondaire II à Genève. *Note d'information du SRED No 62 (juin)*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F. et Evrard, A. (2004). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport I : Transitions scolaires de la première volée d'élèves soumise à la nouvelle structure du secondaire I*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Evrard, A., et Kaiser, C. (2006). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport III : Intégration au secondaire II des élèves soumis à la nouvelle structure du Cycle d'orientation*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Amos, J., Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Davaud, C., Evrard, A. et Silver, R. (2012). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport IV : Les apprentis en difficultés dans leur formation et les dispositifs de soutien*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, E., Kaiser, C. et Alliata, R. (2013). *Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones*. Genève : SRED.

>>>

Informations complémentaires :

youssef.hrizi@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 32 – rami.mouad@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 17
franck.petrucci@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 22 – francois.rastoldo@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 36

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-65.pdf>